

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
15 Décembre 2017**

OBJET : Projet DIGUE2020, IRSTEA - CPER 2015-2020

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé d'approuver :

- l'attribution d'une subvention à l'Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture, d'un montant de 130 000 € pour le projet DIGUE2020, inscrit au CPER 2015-2020,
- le montant de l'affectation comme indiqué en annexe du rapport.
- le projet de convention joint au rapport et d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à le signer.

La dépense sera imputée au chapitre 204 du budget départemental.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée